

**Compte rendu de réunion**  
**Comité de pilotage du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS)**

**Lieu :** Société de transport de Sherbrooke, Salle du conseil

**Date :** 26 avril 2017

**Heure :** 12 h

**Présents :**

Nicole Bergeron	Présidente du CCU
Jacinthe Caron	CREE
Huguette Dallaire	STS
Jérémy Dépeault	Commerce Sherbrooke
Manon Désaulniers	Cégep de Sherbrooke
Caroline Gravel	Ville de Sherbrooke
Kim Houle	CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Nathalie Larose	STS
Denis Marcotte	CSRS
Joanna M'Seffar	MTQ
Louis-André Neault	STS
Caroline Proulx	Sherbrooke Ville en santé
Bruno Vachon	Président CMDS

**Absent :**

Kinouc Patry-Turcotte    Université de Sherbrooke

**Rédigé par :**        Nathalie Larose

**Ordre du jour**

1.	Accueil et mot de bienvenue;	
2.	Représentation – lien cyclable de la 12e Avenue – Étudiants de la Faculté de médecine de l'UdeS	Suivi
3.	Compte rendu de la rencontre du 22 février 2017	Suivi
4.	Bilan des activités du CMDS pour l'année 2016 et plan d'affaires 2017	Information
5.	Bilan de la mobilité durable - suivi	Suivi
6.	Projet pilote de piste cyclable sur le pont Jacques-Cartier	Information
7.	Règlementation sur le transport d'équipement sportif - Longboard	Suivi
8.	Observatoire sur la mobilité durable – rapport d'étape	Suivi
9.	Démarche – certification vélo sympathique	Suivi
10.	Fonds publics pour le covoiturage à Brossard	Information

**Ordre du jour (suite)**

11.	Tour de table – Projets des partenaires en lien avec le PMDS	Information
12.	Date de la prochaine rencontre	Décision
13.	Varia	

**Début de la réunion – 12 h 7**

**1. Accueil et mot de bienvenue**

M. Bruno Vachon préside la réunion et souhaite la bienvenue à Caroline Proulx, nouveau membre représentant Sherbrooke Ville en santé.

**2. Représentation – lien cyclable de la 12e Avenue – Étudiants de la Faculté de médecine de l’UdeS**

Messieurs Julien Leroux et Arnaud Messier-Maynard de la faculté de médecine de l’Université de Sherbrooke présentent un document appuyant la demande d’une piste cyclable enjambant l’autoroute 610, soit de la rue Brûlotte jusqu’au CHUS – Fleurimont et sollicitent l’appui du CMDS.

Le président du CMDS confirme l’appui du comité dans la recherche d’une solution sécuritaire.

**3. Compte rendu de la rencontre du 22 février 2017 – suivi**

Les membres du comité ont pris connaissance du compte rendu.

Une correction est demandée pour le suivi du point 4 quant au skateboard qui n’est pas considéré comme un moyen de transport, mais plutôt comme un sport.

Suivi du point 7 – Vélo-station

Un suivi a été fait sur le sujet. Une demande de subvention auprès du MTMDET a été faite par la STS le 21 mars 2017 pour les supports à vélo.

Suivi du point 5 – Forum sur la mobilité intelligente

Le Forum sur la mobilité intelligente a connu un franc succès grâce, entre autres, à la bonne participation des représentants du secteur des transports et des partenaires.

Tous conviennent que l'approche de mobilité intelligente est au cœur des préoccupations des sociétés de transport et que la mobilité durable a grandement contribué à l'émergence de cette approche qui se distingue notamment par la création de partenariats et par la mobilisation du milieu.

Il a été mentionné que le forum a permis aux élus de mieux comprendre le rôle de l'urbanisme dans la planification des transports.

#### Suivi du point 6 – Mai, mois du vélo

Il a été confirmé que la Randonnée des élus se tiendra le 1<sup>er</sup> mai 2017 avec un parcours dans l'arrondissement de Fleurimont et que la liste des activités est disponible sur le site web [www.caroule.net](http://www.caroule.net).

#### **4. Bilan des activités du CMDS pour l'année 2016 et plan d'affaires 2017**

Le coordonnateur présente le **bilan 2016** et explique quelques points majeurs. Le bilan sera déposé au MTMDET pour finaliser la subvention. Des précisions sont demandées sur le moment exact de la mise en place de l'observatoire de mobilité durable qui porte à confusion. Il est précisé que le contrat de recherche a été attribué en décembre 2016 et que les travaux de recherche ont démarré à ce moment.

Des précisions sont aussi demandées sur le budget à savoir si l'excédent peut être reporté à l'année suivante et à quelles fins il se destine plus exactement. Il est expliqué que l'excédent n'est pas reportable et que les sommes versées au CMDS doivent être utilisées pour faire la promotion de la mobilité durable auprès des entreprises et institutions, la promotion auprès du grand public n'étant pas subventionnée.

Le coordonnateur fait la présentation du **plan d'affaires pour 2017** qui doit être déposé au MTMDET avant le 1<sup>er</sup> juin 2017.

Il est suggéré de réactiver le comité de communication afin de mieux communiquer les activités du CMDS, dont la Semaine de la mobilité durable, de mieux se faire connaître et d'accroître son rayonnement.

#### **5. Bilan de la mobilité durable - suivi**

Suite aux commentaires émis lors de la dernière rencontre, la présentation des résultats a été reformulée afin de démontrer de façon plus concrète les actions qui ont été posées par l'ensemble des membres. Toutefois, des informations doivent être ajoutées à la présente version au cours des prochaines semaines.

Il est soulevé que plusieurs actions réalisées n'ont pas été colligées durant la période évaluée et qu'il est difficile de pouvoir les inclure au bilan.

Le comité souhaite pouvoir faire la présentation du bilan lors d'une conférence de presse en juin prochain.

## **6. Projet pilote de piste cyclable sur le pont Jacques-Cartier**

Pour faire suite au projet pilote effectué à l'automne 2016, 4 nouvelles options ont été présentées au conseil exécutif de la Ville pour la 2<sup>e</sup> phase du projet pilote qui entrera en vigueur au début du mois de mai.

L'option retenue implique un marquage unidirectionnel de chaque côté du pont exigeant ainsi un rétrécissement moindre de la voie circulaire pour les automobilistes que la version précédente du projet. On parle de voies cyclables non protégées.

Il ne s'agit pas d'un projet définitif en raison des travaux qui seront effectués sur le pont par le MTMDET durant l'été. Tout comme l'an dernier, une évaluation sera faite en continu pour s'assurer de la fluidité pour l'ensemble des transports et déplacements.

La Ville effectuera une opération de communication auprès de la population.

## **7. Règlementation sur le transport d'équipement sportif - Longboard**

La STS a recensé les pratiques des autres sociétés de transport en ce qui concerne le longboard. Il n'y a pas de traitements spécifiques ni de règlements dédiés à ce jour. Le longboard est considéré au même titre que les équipements sportifs volumineux, par exemple des skis, et est admis dans les autobus s'il est tenu en main de façon sécuritaire et à la discrétion du chauffeur en heures de grande affluence.

Tous conviennent qu'il y a un enjeu de sécurité à la pratique du longboard et que le défi est de bien encadrer cette pratique. D'ailleurs, une description sommaire du projet est demandée à la Ville qui souhaite admettre le longboard comme moyen de transport – actuellement interdit sur les pistes cyclables, mais admis sur les pistes multifonctionnelles.

La STS recommande un projet pilote conjoint doté d'un plan de communication efficace afin de bien informer les utilisateurs sur les modalités de la pratique et du transport du longboard. Il s'agit d'une opportunité pour une annonce qui pourrait être faite par le CMDS. L'entrée en vigueur pourrait se faire à la fin juin ou à la fin août.

## **9. Démarche – certification vélo sympathique**

Les étudiantes de l'Université de Sherbrooke ont complété un rapport décrivant la collecte des informations effectuée en vue de remplir le formulaire de candidature. Des questions à développement sont toutefois à finaliser avant le dépôt de la demande.

## **8. Observatoire sur la mobilité durable – rapport d'étape**

Un rapport d'étape a été soumis en avril 2017 témoignant des premiers indicateurs retenus. Un comité de travail doit être formé pour valider la présélection effectuée.

## **10. Fonds publics pour le covoiturage à Brossard**

Le coordonnateur souligne l'avenue prise par la Ville de Brossard envers le covoiturage.

## **11. Tour de table – Projets des partenaires en lien avec le PMDS**

### **STS**

La directrice générale de la STS fait mention de la fin du crédit d'impôt fédéral au transport en commun pour les particuliers et de l'impact que cela pourrait avoir sur les programmes employeurs.

### **CIUSSSE-CHUS**

Le CIUSSSE-CHUS a signé une entente avec la STS pour toutes ses installations assurant la gratuité du transport en commun pour tous ses employés et impliquant de nouveaux trajets pour les navettes.

L'institution consacrera un budget de 500 000 \$ à la mobilité durable. D'ailleurs, 30 bornes de recharge ont été ajoutées aux diverses installations et l'ouverture des supports à vélo a été effectuée.

### **Ville de Sherbrooke**

Le MTMDET effectue un projet pilote sur l'utilisation des véhicules AMM qui, jusqu'ici, étaient interdits à la circulation tant sur la chaussée, les routes que les voies cyclables.

La Ville informe qu'elle devra aborder la question à savoir où ils pourraient être utilisés ou admis de façon sécuritaire.

## **Fin de la rencontre – 13 h 35**